

Certificat de base vous permettant de:



Intervenir dans vos propres installations

Exécuter des travaux dans les limites des ordonnances

Connaître les limites à ne pas dépasser

Vous protéger en cas de danger

Protéger les résidents / employés / élèves

Protéger le(s) bâtiment(s)

Décider et prendre les mesures d'économie

Sensibiliser le personnel / collaborateurs